

L'écho marmanhacois

2nd semestre 2025

Numéro 16

P.4 — Synthèse du budget 2025

P.6 — Inauguration de la cité Prat Marsau

P.10 — L'écho des Gambadous

P.14 — Parole aux associations





Marmanhacoises, Marmanhacois,

L'équipe municipale a l'honneur de vous présenter l'avant-dernier bulletin avant les élections municipales prévues en mars 2026.

Pour rappel, dans les communes comptant entre 500 et 1000 habitants, les listes devront comporter au minimum 13 candidats (au mieux 15), avec une parité obligatoire derrière la tête de liste. Il ne sera plus possible de rayer des noms, sous peine de nullité du bulletin de vote.

J'ai décidé de ne pas me représenter lors des prochaines élections municipales. Cette décision, personnelle et réfléchie, marque la fin d'un engagement que j'ai exercé avec dévouement et sincérité.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée toutes ces années. Ce fut un honneur de vous servir.

Actualités de la commune :

Inauguration de la cité Prat-Marsau

Elle s'est tenue le samedi 12 avril en présence du secrétaire général de la préfecture (sous-préfet). Ce fut un moment chaleureux et convivial, marqué par le partage.

Finances publiques

Nos finances sont saines, mais l'année 2026 s'annonce tendue : les dotations de l'État devraient stagner, et les collectivités devront contribuer à 3 milliards d'euros d'économies au niveau national.

Pylône 4G

L'installation du pylône 4G près du terrain de football est en cours. Les quatre opérateurs seront prochainement raccordés.

Mairie : un renfort administratif

L'arrivée d'un nouveau secrétaire de mairie à temps complet a permis d'augmenter les heures d'ouverture de la mairie pour mieux vous accueillir.

Randonnées

Un grand merci aux bénévoles qui participent activement à l'entretien des chemins de randonnée.

Sécurité routière

Afin de réduire la vitesse dans la rue George Sand (La Campagne), des mesures de vitesse ont été effectuées en février et des écluses seront testées pendant 6 semaines à partir de novembre.

L'équipe municipale vous souhaite une bonne lecture.

Mesures de vitesse

Suite à l'interrogation de nombreux habitants sur des vitesses excessives en agglomération, la mairie a demandé au service des routes du conseil départemental de réaliser des mesures de vitesse rue George Sand et à Péruejols. Elles ont été réalisées du 7 au 18 février, elles font apparaître les résultats suivants :

— À Péruejols (côté Jussac),

Dans le sens Jussac vers Aubespeyre :

Vitesse moyenne de 49 km/h - La vitesse sous laquelle roule 85 % du trafic est de 65 km/h.

Dans le sens Aubespeyre vers Jussac :

Vitesse moyenne de 43 km/h - La vitesse sous laquelle roule 85 % du trafic est de 60 km/h

— À la Campagne (Rue Georges Sand, côté Jussac compteur devant le garage agricole),

Dans le sens Jussac vers Vercuères :

Vitesse moyenne de 55km/h - La vitesse sous laquelle roule 85 % du trafic est de 66 km/h.

Dans le sens Vercuères vers Jussac :

Vitesse moyenne de 56 km/h - La vitesse sous laquelle roule 85 % du trafic est de 67 km/h.

Les vitesses sont au-dessus de la vitesse maximale autorisée, mais restent toutefois modérées hormis quelques usagers qui pratiquent des excès.

À Péruejols, la vitesse moyenne étant en dessous de 50 km/h, il n'est pas envisagé de dispositifs supplémentaires.

À l'entrée du bourg (rue Georges Sand), après une visite avec le département, il a été décidé de tester un aménagement vers l'entrée du terrain de pétanque (cela reste à définir).

Le service des routes du département mettra en place cet aménagement en fin d'année.

Ce test permettra de vérifier si les excès de vitesse se réduisent, ce qui devrait éviter les dépassements sur cette rue. Si le test est concluant, la commune pourra envisager des travaux définitifs.

Rencontres avec les habitants

Le 10 mai le conseil municipal est allé à la **rencontre des habitants de Mézergues**.

Le 14 juin le rendez-vous était donné aux **habitants d'Aubespeyre et des villages environnants** (Nouvialles, Carvialle, Aubin, Entre deux Rieux, etc.)

Des échanges constructifs et cordiaux ont permis de faire le point sur les attentes des uns et des autres, de rappeler certaines demandes et de présenter les projets de la commune. Un moment de convivialité est venu clôturer ces réunions.

Depuis le début du mandat, ces rencontres ont été organisées dans tous les villages de la commune ; avec ces deux derniers rendez-vous, la boucle est bouclée.

Merci de votre participation à ces rendez-vous !



Budget 2025

— Contexte

Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 mars 2025 sous la présidence du maire, Michel Cosnier en présence de M. Xavier Antony, conseiller aux décideurs locaux, Inspecteur des finances publiques.

Après la validation du compte-rendu de la séance précédente, l'adjoint aux finances présente un tableau récapitulatif des budgets depuis 2020 et le contexte de leurs adoptions. Après avoir subi le contre-coup des effets économiques du COVID et de la guerre en Ukraine, le budget 2025 marque le retour aux indicateurs habituels.

— Tendances à retenir et bilan

Les principales tendances à retenir du budget 2025 sont donc la consolidation des comptes et la volonté de léguer à l'équipe qui prendra la suite en 2026 des marges de manœuvre pour des projets conséquents. Ainsi, pour 2025, le souci de l'équipe municipale est de mettre en pause les investissements afin de ne pas faire d'emprunt, de ramener la fiscalité à un taux annuel moyen sur six ans de 1,5 %.

Ainsi, sur la période 2020-2025, malgré le contexte, des projets structurants ont été réalisés comme la salle de motricité et les travaux de la cité Prat Marsau, dont les dernières factures seront réglées en 2025. Le recours à l'emprunt a été ponctuel et le budget ramené à une capacité de désendettement de 3,8 années, le seuil d'alerte étant fixé à 7 années.

Monsieur Antony intervient sur le bilan des 5 années de notre mandat pour qualifier le budget 2025 d'encourageant, ce qui permet des projets pour la suite.

— Budget 2025

Concernant la présentation du budget 2025, l'adjoint aux finances rappelle le processus de construction de ce budget, commencé en décembre 2024 : trois rencontres avec M. Antony, le suivi du plan de travail en réunion d'adjoints et la validation du document en réunion de la commission des finances (ouverte à tous les élus et à laquelle 8 élus ont participé).

Compte financier

Le compte financier unique 2024 est adopté à l'unanimité et montre un excédent de 50 828,74 € reporté à la section d'investissement.

Fiscalité

Les taux sont augmentés de 2,5 % ce qui ramène la pression fiscale sur le mandat 2020-2026 à 1,5 % par an sur 6 ans, quand l'inflation moyenne sur la même période avait été de 5,2 % en 2022, 4,9 % en 2023, et que les bases (fixées par l'État) avaient augmenté de 7,1 % en 2023.

Tarifs scolaires

Les tarifs scolaires (transport et cantine) augmentent modestement compte tenu des coûts du transport, qui représentent une charge supplémentaire de 4 000 € annuels pour la commune.

Fonctionnement

Pour la section de fonctionnement, les charges à caractère général sont ramenées à 249 000 €, les charges de personnel à 313 000 € et les autres charges à 101 000 €.

Le poste de secrétaire de mairie de catégorie B est adopté par le conseil municipal.

Associations

Pour les subventions aux associations, le principe adopté l'an dernier est reconduit, à savoir 6 000 € pour les demandes habituelles. Toute demande exceptionnelle sera examinée en conseil municipal.

Dette

Tous les emprunts concernant les travaux de Prat Marsau seront soldés en 2025.

En 2027, un prêt en cours s'achèvera. Il restera donc des marges pour l'équipe suivante.

Investissement

L'investissement 2025 a été calculé à partir des résultats et des disponibilités.

Des travaux d'économies d'énergie vont être réalisés pour diminuer les factures. La commune va également investir dans du matériel pour les employés communaux.

— Le dernier budget du mandat

Il est de bonne pratique, pour le dernier budget du mandat, de laisser à l'équipe suivante des marges de manœuvre dont elle pourra se servir selon ses choix.

Vous avez des questions ou souhaitez des précisions ?

- Vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat, le maire ou l'adjoint aux finances pourra vous recevoir et vous répondre.
- Les documents budgétaires sont consultables en mairie.
- Vous pouvez aussi nous poser vos questions par mail ou voie postale



Inauguration de Prat Marsau

— Inauguration et réalisations

Ce 12 avril, M. Demai, sous-préfet de l'arrondissement d'Aurillac, ainsi que M. Poulhes, vice-président d'Aurillac Agglo, ont salué la réussite de cette opération grâce à l'association de tous : l'État, la Région, le Département, Aurillac Agglo, le syndicat d'énergies et la commune.

Sans ce partenariat, la commune n'aurait pas pu réaliser ce projet de près d'un million d'euros.

Les travaux ont consisté principalement à l'enfouissement des réseaux, mais aussi à la mise en place d'éclairage public avec des ampoules LED. Outre les économies d'énergie, ils vont permettre de pérenniser la station d'épuration avec la séparation des eaux pluviales.

L'aménagement de la chaussée et des espaces verts a été financé par la mairie. Les riverains peuvent apprécier la nouvelle voirie en enrobé, les différents aménagements destinés au stationnement ainsi que le fleurissement et l'engazonnement des différents espaces créés.

— Les dates clés

1967

- Le lotissement date des années 1960, avec la construction de 29 maisons entre 1967 et 1976.
- Les canalisations et réseaux dataient donc de ces années-là.

2020

- Le lotissement accuse des signes de vieillesse : la CABA doit intervenir fréquemment pour réparer les réseaux, la voirie est en mauvais état.
- À la demande des habitants, la nouvelle mandature entame une réflexion sur la rénovation du lotissement.

2021

La CABA étant compétente pour les réseaux humides (eau potable, usée et pluviale), il fallait qu'elle s'engage également sur ce projet. Elle programme donc cette opération et commence les études.

2023

- Lancement de l'appel d'offres pour les travaux.
- Le groupement d'entreprises Matière/EATP sera titulaire du marché.
- Autres intervenants : le Syndicat d'énergie (travaux de génie civil pour les réseaux secs : enfouissement électricité, télécommunications, éclairage public...), Dejante Infra (maître d'œuvre des réseaux secs, pose des coffrets, câblage et dépose des mâts), CDE (réseaux secs), AB Ingénierie (coordinateur Sécurité Prévention Sécurité), Cantal Ingénierie Territoire.
- Démarrage du chantier le 5 avril

2024

- Finalisation du chantier en septembre 2024

— Coût des travaux

Réseaux humides : eau potable, eaux usées, eaux pluviales : 514 115,36 € H.T (CABA)

Réseaux secs : 191 437 € (SDE 15)

Travaux de voirie : 270 264,62 € (avec MOE CIT)

Travaux annexes (espaces verts) : 3 000 € HT

Coût Total : 978 816 € HT

— Financement

État : DETR : 66 591 €

Conseil régional : 20 000 €

Conseil départemental : FCS 40 000 €

Autres : fonds de concours CABA : 31 500 €

Emprunt de la commune : 104 000 €

Fonds propres de la commune : 119 944 € dont 108 771 € (participation réseaux secs et éclairage public) et divers 11 173 € (MOE CIT, espaces verts...)

— Remerciements

Nous tenons à remercier tous les partenaires institutionnels, financeurs et entreprises ayant rendu ce projet possible.

Un remerciement spécial est aussi adressé aux habitantes et habitants ayant contribué à l'embellissement et à l'entretien du lotissement.

Merci aux riverains pour l'accueil réservé aux entreprises ainsi que pour leur patience durant les travaux.



Elections municipales 2026

— Changement du mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 généralise le scrutin de liste paritaire et prévoit des adaptations propres aux communes de moins de 1000 habitants.

Applicable dès les élections municipales de mars 2026, cette loi met un terme à la possibilité de panachage pour les électeurs (listes bloquées) et comprend des mesures visant à faciliter sa mise en œuvre.

La liste devra être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Il sera possible de déposer une liste incomplète comptant jusqu'à deux candidats de moins, mais aussi jusqu'à deux candidats de plus.

La parité stricte s'appliquera également aux conseillers municipaux candidats aux fonctions d'adjoints. Cette parité ne s'impose pas au couple maire/1er adjoint. En revanche, pour le remplacement d'un adjoint en cours de mandat, le respect de la parité ne sera pas exigé.

Pour Marmanhac, le nombre de conseillers municipaux est de 15, cependant une liste de 13 candidats ou de 17 candidats sera réputée complète.

— Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription peut se faire en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- votre domicile principal ;
- votre qualité de contribuable ;
- votre qualité de gérant de société.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité)

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous devrez transmettre :

- une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.

Grâce au téléservice, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription disponible en mairie.

Mon village au quotidien

École - Aménagement extérieur

Petit à petit, la cour de l'école va faire peau neuve. Après la pose de nouveaux jeux à bascule au mois d'avril, c'est toute l'aire de jeux qui sera réaménagée cet été.

L'espace actuellement ensablé va être rehaussé pour mettre à niveau avec le reste de la cour et sera en partie engazonné (sur environ un tiers de la surface). Un grand bac à sable prendra également place ; en dehors des moments d'utilisation, il pourra être bâché pour éviter les souillures.

Un nouveau toboggan, accessible aux plus petits, sera installé avec changement du matériau de l'aire de réception. Sur la partie goudronnée, le marquage des jeux au sol sera rafraîchi.

De quoi rendre le retour à l'école plus agréable à la rentrée !

Inscription pour la rentrée scolaire

Pensez à inscrire vos enfants à l'école pour la rentrée prochaine (enfants nés en 2022).

Pour ce faire, il faut se déplacer à la mairie du domicile avec carnet de santé et livret de famille.



Journée du patrimoine

Cette journée aura lieu le dimanche 21 septembre au Foyer Rural et aura pour thème, entre autres, les communications à Marmanhac.

Salon du Livre et Prix littéraire

Le Salon du Livre aura lieu le dimanche 5 octobre de 10 heures à 18 heures au Château de Sédaiges. À 11 heures, le 4e Prix littéraire du Château sera remis à Joël Egloff pour son livre "*Ces féroces Soldats*", qu'il dédicacera ensuite.

Accueil des nouveaux arrivants et récompense des jeunes diplômés

Le traditionnel accueil des nouveaux arrivants et la remise des récompenses aux diplômés auront lieu le 19 octobre à 11h, au foyer rural. Si vous venez d'arriver sur la commune ou que vous venez de réussir votre examen, n'hésitez pas à vous signaler en mairie.

L'écho des Gambadous

« Les infos, c'est un truc de grands »

Pourtant, les enfants ont aussi leur propre regard sur la vallée. C'est pourquoi nous avons décidé de leur ouvrir les pages du bulletin pour qu'ils puissent parler de leur perception du quotidien. Les sujets sont libres et l'encadrement est assuré par le centre social pendant les temps d'ALAE des écoles de Marmanhac et Laroquevielle. De notre côté, nous n'assurons que la mise en page.

Seule consigne : travailler collectivement.

Des mots simples et des dessins faits de leurs mains pour revenir à hauteur d'enfant.
Merci à eux, ainsi qu'à Elisa, Florine et Claire.



La découverte du monde de l'art avec les Microfolies

Ça se passait à Marmanhac, dans la médiathèque. Il y avait des tablettes et un écran géant. Je suis allée aux Microfolies 3 fois. J'ai utilisé une tablette pour voir des vaches et des tracteurs. Merci Mélissa.

- Rédigé par Leïlou et Raphaël.

Retranscrit par Thaïs, Hugo, Oscar, Raphaël, Marceau



Des activités variées à l'ALAE

Un soir aux gambadous, les pompiers sont venus nous voir. Ils nous ont fait visiter le camion et ils nous ont montré des équipements.

J'aime les activités manuelles aux gambadous avec Elisa, Florine, Claire, Virginie, Jonathan et Joëlle.

J'aime bien halloween, Noël, Pâques, les pompiers et les microfolies à l'ALAE.

- Rédigé par Anna et Loris



Les amoureux de la nature et du potager de l'ALAE des gambadous

On a fait un potager avec l'ALAE. On a planté des légumes, des fleurs, des fruits.

(En octobre) on a planté des radis et des trèfles. Mes copains sont Marceau, Adriel, Dorian, Raphaël et Hugo. J'ai planté avec eux les légumes.

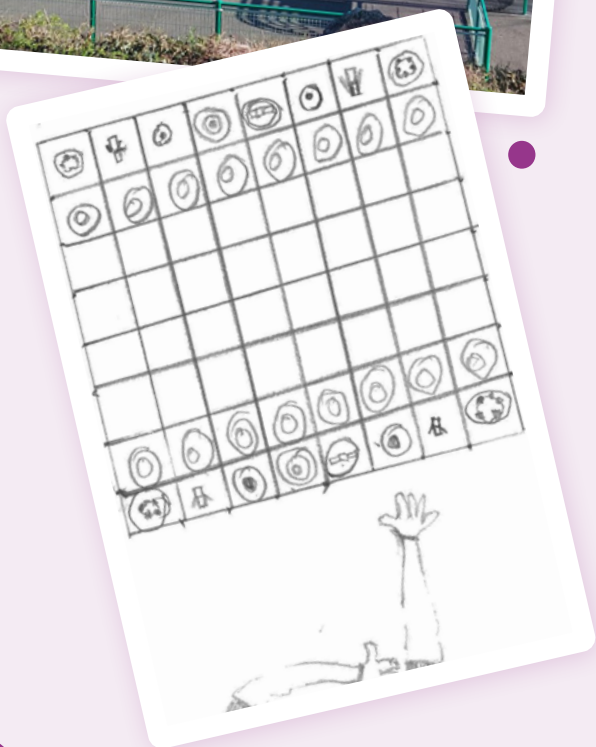
J'aime les plantes parce que c'est beau.

(En mai) on a planté des capucines, des radis ronds, des courgettes jaunes, de la sauge, de la ciboulette, des carottes.

J'aime les plantes, les fleurs, les cactus, les arbres fruitiers, les légumes.

- Rédigé par Valentin, Zéphyr et Thaïs.

Retranscrit par Marceau, Hugo, Cassandre et Louisa.



Le sport , ça rassemble !



L'amour du football

Je joue au foot au GVA et j'aime le foot et surtout l'OM.

Je joue au foot à Jussac.

Je joue au GVA, ça veut dire Groupement Vallée de l'Authre.

Je joue au foot , à des moments je suis avec Jules, Matheo, Antonin, Nolan, Marceau m . et moi Marceau c.

J'aime le foot parce que c'est sportif.



Les sports de raquette c'est chouette !

Au ping-pong de Marmanhac on est très bien cette année. Le classement est le suivant: Jolane, Marius, Justine...

Je fais du tennis à Jussac, j'ai une raquette et trois balles à moi. Je fais plein d'entraînements, je suis passé en balle orange.

J'aime le tennis parce que c'est du sport qui bouge et j'aime ça.



L'énergie sur le terrain et sur l'échiquier.

J'aime jouer aux échecs à l'ALAE. On a fait un classement avec tous ceux qui savent jouer.

Je joue au HCV, les stars du hand ! On a gagné les qualifications du Cantal.

- Rédigé par Timothé, Raphaël, Zéphyr, Hugo, Marius, Charli, Marceau.

Retranscrit par Lou, Charli, Timothé, Zéphyr, Marceau.

Micro-folie

— Itinérance à Marmanhac

Micro-folie est un dispositif culturel de proximité porté par le Ministère de la culture, coordonné par la Vilette et 12 établissements nationaux. Pour vulgariser, c'est un musée numérique interactif et immersif qui se déplace au plus proche de son public.

Afin d'en faire profiter toute la vallée de l'Authre, la commune de Naucelles, qui porte le projet et le finance intégralement, propose de faire voyager gratuitement le dispositif dans les communes environnantes. Et c'est à Marmanhac que s'est passée cette première itinérance durant 3 semaines, organisée d'une main de maître et dans la bonne humeur par le centre social de la vallée de l'Authre.

— Pour les petits et les grands

Tous les mercredis, la Micro-Folie était ouverte au public. Guidé par Mélissa, en charge de l'animation culturelle, le public a pu visiter diverses collections : œuvres iconiques, jeux olympiques, résidences royales... Une exploration de la ville de Pompéi était aussi possible via les casques de réalité virtuelle mis à disposition.

Afin de sensibiliser les plus jeunes à la culture, des sessions leur ont été spécialement réservées sur les temps périscolaires avec l'Alae les Gambadous et sur des créneaux dédiés avec l'IME la Sapinière.

Un jeune public particulièrement réceptif, joyeux et enthousiaste à l'idée d'interagir avec les œuvres par le biais des tablettes mises à disposition.

Prochaine Micro-Folie et remerciements

Le prochain événement Micro-folie sera un Micro-Festival, à Naucelles, qui fera la part belle aux cultures urbaines. Il aura lieu du 30 juin au 4 juillet, avec une fresque participative, des ateliers d'écriture et des spectacles. Vous pouvez retrouver la programmation complète sur le site de la mairie de Naucelles.

Nous en profitons pour remercier :

- La commune de Naucelles, qui met gratuitement à disposition cette exposition et ses ressources afin de la faire voyager dans les différentes communes
- Le centre social, qui coordonne l'organisation grâce à un personnel toujours aussi chaleureux
- Nos bénévoles, qui font vivre la médiathèque et rendent possible ce genre d'événements
- Et nos agents communaux qui assurent la logistique et la préparation des locaux



Chemins de randonnée

— Des nouvelles de la commission

Depuis sa création l'an dernier avec une dizaine de volontaires, la commission ne cesse de s'agrandir. Elle compte désormais plus d'une vingtaine de bénévoles qui travaillent ensemble dans la bonne humeur !

Une opération de nettoyage des sentiers était prévue le 7 juin. C'était sans compter sur l'efficacité de nos amis organisateurs de la Jussacoise qui ont fait un travail admirable. Nous prévoyons donc une séance de rattrapage le 5 juillet. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Un remerciement spécial pour les bénévoles qui entretiennent les chemins hors rassemblement. Nul doute que les personnes qui se baladent quotidiennement apprécient votre dévouement !

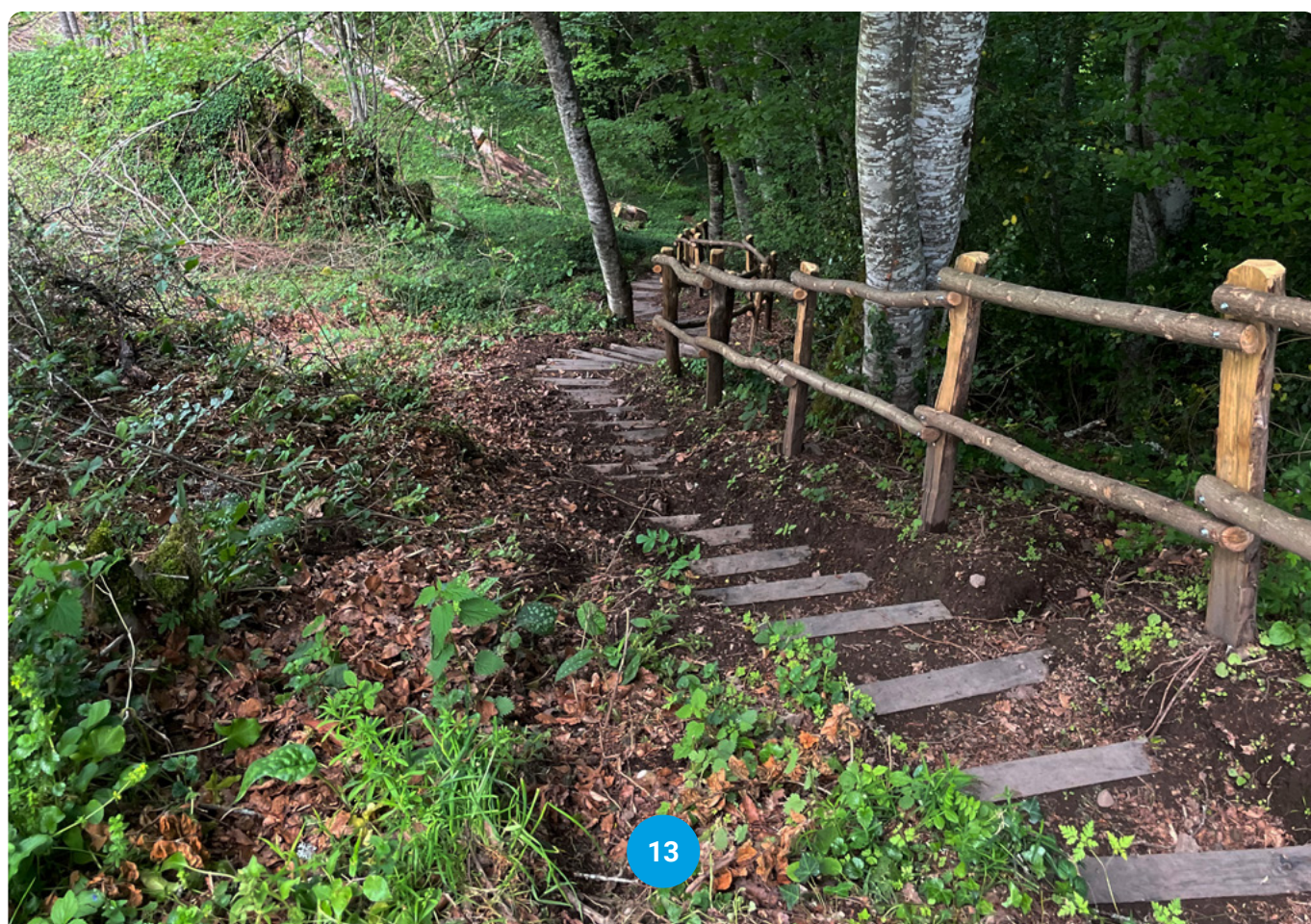
— Organisation d'une randonnée partagée !

Le 20 septembre, la commission organise une randonnée partagée. Au programme : 2 itinéraires adaptés, convivialité et bonne humeur ! Les parcours sont en cours de réflexion, mais nous espérons vous y voir nombreux et nombreuses.

— Un nouveau sentier pour Roquenatou

Afin de sécuriser le chemin au niveau de Roquenatou, un ancien sentier a été réouvert. L'itinéraire passe désormais sous le mur de soutènement et remonte par une soixantaine de marches jusqu'à la Chapelle. L'accès au monument a été sécurisé par une chaîne afin d'éviter le passage d'engins motorisés. La visite est toujours possible en contactant M. De Varax (pdevarax@hotmail.fr), propriétaire des lieux, qui souhaite continuer à faire vivre avec respect cet endroit hors du temps.

Nous en profitons pour remercier l'Agglomération d'Aurillac et son service tourisme, qui a assuré le conseil, la réalisation et le financement intégral de ces aménagements.



Vie associative

● Le Cochonnet Marmanhacois

Début de saison très actif au club de pétanque

En commençant par l'aménagement du terrain de La Campagne avec la mise en place de scoreurs réalisés par Jean-Marc Lavergne ; ce qui permet aux spectateurs de mieux suivre le déroulement des parties. Bravo et merci à Jean-Marc et Jaqueline Lavergne pour cette réalisation.

Le remplacement d'une grande partie des ficelles délimitant les terrains, le nettoyage au Kärcher du sol et des murs de la buvette, nettoyage des toilettes, rangement du local ; tous ces petits travaux réalisés par Michel Tel, Serge Auzoles, Jacqueline Lavergne et Micheline Verdier, Gilles Dabernat et Marie-Chantal Auzoles.

Merci à cette équipe qui a su donner le ton pour nous l'espérons, une bonne saison de pétanque avec les résultats qui vont avec.

La nouvelle brochure est arrivée pour présenter notre club. Merci et félicitations à Isabelle Gyre pour le temps passé à la mise en page de cette plaquette (présentation de nos champions, positionnement des encarts publicitaires, nouveau logo pour le club, infos sur l'invention de la pétanque, quelques images humoristiques, la pétanque et les célébrités, calendrier des manifestations, etc.). Bravo à Isabelle pour cette remarquable réalisation.

Programme pour la saison 2025

Nous ne sommes qu'au mois de mai et le club a déjà reçu et organisé les Qualificatifs du Championnat Triplette Féminin le Samedi 3 mai après-midi et les Phases Finales Triplettes Féminin et Masculin le Dimanche 4 mai à partir de 8h 30. Cette compétition a regroupé plus de 400 personnes sur le week-end et permis au Restaurant du village de servir 140 repas le dimanche.

Le 13 mai à 8h30, l'équipe Régionale Vétérans du Cochonnet Marmanhacois recevait 5 équipes de la Région Auvergne : Aurillac (15), Domérat (03), Saint-Germain des Fossés (03), Arlanc (63) et Sainte-Florence (43). Les 6 équipes (soit 55 personnes) ont partagé le repas de midi au Foyer Rural, servi par Philippe Courbeyrotte. Le Cochonnet Marmanhacois s'est imposé lors des deux rencontres de la journée et occupe la première place de la poule avant de se rendre à Domérat le 12 juin.

Le 20 mai à 9 heures, nous avons eu le plaisir de recevoir nos amis Aveyronnais de Lacroix Barrez pour notre rencontre amicale annuelle qui a permis à une trentaine de joueuses et joueurs de passer un agréable moment avec un repas pris en commun Au Bar des Amis Chez Christelle et Philippe Courbeyrotte dans une superbe ambiance. L'année prochaine, Marmanhac se déplacera à Lacroix Barrez.

Le club va enchaîner avec les concours ouverts à tous les vendredis soir à 1 heure (en doublettes) : le 6 juin, le 27 juin, le 18 juillet (challenge Dany Mazet), le 8 août et le 29 août.

Le Samedi 12 juillet à 13 heures : Concours doublettes ouvert à tous avec la moitié des bénéfices versée en faveur du THELETON (l'organisation de ce concours va se faire prochainement en présence du coordinateur départemental Guy Carcanague licencié dans notre club et participant actif dans nos différentes manifestations).

Le 13 septembre à 7 heures sera reconduit le concours «La boule Rose» en triplettes en partenariat avec la Ligue contre le Cancer sur notre terrain de La Campagne (le boulodrome d'Aurillac étant fermé pour travaux). Malheureusement, s'il ne fait pas beau, le club ne pourra pas faire cette manifestation qui demande une organisation particulière et ne peut être interrompue par le mauvais temps. Croisons les doigts !

Le 4 octobre à 13h, toujours sur le Terrain de La Campagne, le club organisera le Challenge A. MAS en triplettes mixte.

Enfin, le 16 novembre, au foyer rural de Marmanhac, aura lieu un concours de belote à partir de 13 heures. N'hésitez pas à nous rejoindre lors de nos concours ouverts à tous afin de passer un excellent moment. Bon été !



● Tennis de table

Une belle saison se termine pour L'USMTT avec pour la première fois un record de 31 licenciés pour le club .

Au programme cette année :

- Nous avons eu la possibilité d'inscrire trois équipes en championnat : une équipe en D1 et deux équipes en D3.
- Un premier tournoi intergénérationnel qui s'est déroulé en juin.
- Pour finir le challenge jeune qui s'est terminé avec remise de médailles et goûter.
- Si vous êtes intéressés pour la compétition ou le loisir, nous vous donnons rendez-vous en septembre.



La saison écoulée 2023-2024 restera marquée d'une pierre blanche en termes de résultats sportifs. En effet nos quatre formations ont réalisé un parcours remarquable allant bien au-delà des objectifs souhaités. Deux accessions et deux coupes remportées ont ravi tout un Club.

L'équipe fanion, après s'être longtemps mêlée à la lutte pour la première place, termine à la 5e place de son championnat de Régionale 2. Le grand mérite du groupe de Yohann Alrivie aura été de ne rien lâcher en allant glaner une nouvelle fois la coupe du Cantal face au club du Sporting Chataigneraie sur la pelouse de Mauriac en juin dernier. Notre équipe fanion a par ailleurs réalisé un beau parcours lors de la coupe de Ligue LAURA étant le meilleur cantalien dans la compétition atteignant les 16es de finale.

Brillant parcours pour la formation deux sous la houlette de Jean-François VIDALINC.

Elle accède au niveau supérieur de D2 en terminant leader invaincu de son championnat. Il est vraiment dommage que son excellent parcours en coupe Combourieu se soit arrêté au stade de la ½ finale.



Pour rester dans le tempo, la formation trois de Romain Vidal et Sébastien Lamouroux a fait coup double en remportant son championnat et une première coupe Barres pour notre Club. Elle accède au championnat D3.

Nos féminines sous la direction de Christophe Lajarrige ont confirmé leur progression se classant à la 3e place du championnat et s'inclinant en finale de la coupe du Cantal face à ALLY-MAURIAC.



Il est bon de rappeler également que les « toujours jeunes footballeurs de nos trois territoires » prennent un certain plaisir à se retrouver pour participer, en toute convivialité, à la compétition vétérans en fin de saison.

Tous ces bons résultats ont été malheureusement quelque peu ternis en fin de saison par des comportements malvenus écornant la bonne image souhaitée, et mise en place, par l'équipe dirigeante et la majorité des licenciés (ées) de notre Club.

Nouvelle saison et effectifs

Pour cette présente saison, nos 4 formations sont réparties dans la compétition avec un staff technique qui a peu évolué, Yohann Alrivie en assurant une nouvelle fois sa direction.

Il est accompagné dans sa mission par Alexandre Moussier pour la formation 2 et de Sébastien Lamouroux pour l'équipe 3. Christophe Lajarrige poursuit son engagement auprès de la formation féminine qui évoluera cette saison dans un championnat District à 11 avec une participation à la Coupe de France et la coupe Ligue LAURA.

Si du côté effectif quelques éléments ont quitté nos couleurs durant l'été, le Club mise toujours sur la formation pour évoluer au plus haut niveau Ligue et District, ceci en intégrant ce qui sera l'avenir à savoir les jeunes footballeurs du cru qui composent le Groupement de la Vallée de l'Authre. Au regard des résultats obtenus durant cette première partie de la saison, on ne peut qu'être satisfait du comportement de nos licenciés (ées). La formation fanion, l'équipe 3 et nos féminines occupent le milieu du classement de leur compétition respective alors que la formation 2 est leader de son championnat.

Souhaitons tout naturellement que ces bons résultats obtenus puissent être confirmés en juin prochain.

Gouvernance

Au sein du Comité Directeur de l'USVA la gouvernance s'est sensiblement modifiée. Après avoir assuré son engagement bénévole durant 10 années à la coprésidence du Club, Serge Leybros a décidé de passer le témoin au duo Frédéric Besson et Ludovic Canches. Néanmoins, toujours fidèle à ses couleurs, il a pris la responsabilité de la trésorerie de notre Club.



● Centre social de la vallée de l'Authre

Quelques informations à destination des parents d'élèves

ALAE et temps périscolaire

À la suite de la suppression de la subvention du service Temps d'Activités Périscolaires (TAP) par le gouvernement, les mairies de Marmanhac et Laroqueville et le Centre social ont décidé d'étendre le service ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) les mardis, jeudis et vendredis, de 15h30 à 16h30.

L'ALAE est géré par le Centre Social de la Vallée de l'Authre (CSIVA) (inscription, encadrement, programme d'activités, facturation...). L'ALAE est un accueil de loisirs périscolaire qui propose diverses activités éducatives, afin de favoriser l'autonomie et l'ouverture des enfants à la découverte.

Transports :

Pas de changement concernant le transport scolaire à Marmanhac.

Le transport scolaire qui prend en charge les enfants à 16h30 à Vercuères est maintenu, comme les années précédentes.

Une navette gérée par le centre social transportera les enfants de Vercuères inscrits à l'ALAE après 16h30 sur le site de Marmanhac. Pour la navette, il faudra aussi s'inscrire via Inoé.

Dossier d'inscription école/mairie/csiva :

Pour les familles dont au moins un enfant de la fratrie fréquente déjà l'école, les dossiers seront à remplir à la rentrée, comme d'habitude.

Pour les nouveaux inscrits en septembre 2025 (PS et nouveaux arrivants), merci de remettre le dossier commun mairie/csiva/école au centre social avant le 2 juillet.

Création du compte Inoé :

À partir du 25 juin, les familles fréquentant déjà l'ALAE recevront un mail les invitant à créer leur espace famille (pour ceux qui ne l'ont pas déjà). Si vous avez changé d'adresse mail depuis septembre 2024, merci de le signaler au centre social.

Pour les familles ne disposant pas d'espace famille Inoé centre social, un lien de première connexion sera envoyé à réception du dossier (attention le lien sera valable 48 heures). Vous pourrez ainsi avoir accès à votre espace famille pour inscrire vos enfants aux activités. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 20 août.

Anne, secrétaire au centre social, viendra vous accompagner si besoin dans la création de votre compte Inoé le jeudi 3 juillet, de 16h30 à 19h30 aux Gambadous.

En vous remerciant de votre compréhension et restant à votre disposition pour toute question.



Secteur
Familles
Séniors

Adhésion et
inscriptions
OBLIGATOIRES
à partir du
16 juin
au 04 71 47 24 10

Animations été 2025

Jeudi 17 juillet

Jeu de société "chemins de parents"

Parlons parentalité autour d'un jeu
avec Marion - référente familles

De 9h30 à 11h30

A la Médiathèque de Naucelles

Possibilité de garde d'enfant sur place

**Vendredi 25
juillet**

Grande fête du jeu : le koh-lanta du centre !

De 17h à 19h : ouvert à tous !
(olympiades, jeux géants, structures gonflables...)

19h30 : Auberge espagnole géante !
Merci d'amener un plat salé ou sucré

21h30 : diffusion d'un film en plein air
Tarif : 2€ par pers / 6€ par famille (5 max.)

**Au buron
de Naucelles**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

csiva.fr



CENTRE SOCIAL DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE
2 PLACES DES ÉCOLES - 15250 NAUCELLES
04 71 47 24 10



Agenda des manifestations

- 28 juin** **Fête des écoles**
Vercuères
- 5 juillet** **Marché de pays**
Salle des fêtes de Vercuères
à partir de 19h
- 6 juillet** **Fête de la paroisse**
Dans le parc du château de Sédaiges
Repas, visite et spectacle
- 20 sept.** **Randonnée partagée**
Lieu, heure et parcours en préparation
- 21 sept.** **Journée du patrimoine**
Foyer Rural
- 5 octobre** **Salon du livre et prix littéraire**
Château de Sédaiges
De 10h à 18h. Remise du prix à 11h
- 5 octobre** **Fête de la pomme**
Verger de la Contie
Par l'association les vergers de l'Authre
- 19 octobre** **Accueil nouveaux arrivants & diplômés**
Foyer Rural à 11h



Mairie de Marmanhac

2 place du monument et
des anciens combattants
15250 Marmanhac

Horaires d'ouverture

Ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h-12h et 14h-17h

Mardi : 9h-12h

Rendez-vous avec les élus :

Samedi sur rendez-vous

☎ 04 71 47 30 43

✉ mairie.marmanhac@orange.fr

🌐 www.marmanhac.fr

🇫🇷 Commune de Marmanhac

Bulletin municipal

Rédaction, conception et photos :
Mairie de Marmanhac

Impression :

I2S

Imprimé sur papier certifié PEFC
Encres végétales



Conformément à la volonté de
l'équipe municipale de vous
fournir une information neutre, ce
bulletin municipal ne contient pas
d'encart publicitaire.

Retrouvez toutes les actualités
et événements sur l'application mobile :



IntraMuros



DISPONIBLE SUR
Google Play



Disponible sur
App Store

